



Propositions de l'UNSA Éducation

#Présidentielle 2022

Nos voix comptent !

La fédération des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture



La place de l'enseignement supérieur et de la recherche face aux enjeux de nos sociétés

Propositions de l'UNSA Éducation dans le cadre de la campagne présidentielle.

La campagne présidentielle française s'ouvre dans une période bien singulière. La pandémie qui dure depuis deux ans, induit des bouleversements mondiaux dont nous ne mesurons pas encore l'étendue. La certitude des changements climatiques à venir, la montée des extrémismes, la gestion des ressources naturelles, de l'énergie, sont des problématiques que nos sociétés doivent résoudre en urgence au risque de graves difficultés. Le temps où le seul horizon envisagé était celui d'une croissance économique infinie est révolu, qu'on le veuille ou non.

Dans ce contexte, force nous est de constater que la campagne présidentielle n'est pas à la hauteur de ces enjeux de société. Il est pourtant temps que tout un chacun prenne la pleine mesure de ces questions et de ce qu'elles nous imposent. Quelles que soient les réponses que nous pourrions collectivement leur opposer, toutes exigent un accroissement substantiel de nos connaissances et leur diffusion massive au sein de notre société.

Ainsi, pour l'UNSA Éducation, cette situation actuelle, avec ces multiples défis, notamment, environnementaux, sociaux, économiques et démographiques, qu'elle soulève, ne laisse aucun doute sur la place centrale de l'enseignement supérieur et la recherche. Ce sont là les seuls outils des sociétés pour surmonter les difficultés à venir.

Nous avons donc une bataille à mener : celle du développement rapide et massif des connaissances et de leur transmission au plus grand nombre de citoyennes et citoyens. Dès lors, il s'agit de définir une stratégie et les moyens pour atteindre ces objectifs et faire de l'enseignement supérieur et la recherche des biens collectifs.

L'UNSA Éducation souhaite participer à cette réflexion de fond en publiant des notes thématiques durant toute la campagne présidentielle et porter l'ambition d'un enseignement supérieur et d'une recherche au cœur d'une société de la connaissance.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE



Propositions pour l'enseignement supérieur et la recherche



Ces enjeux globaux qui nous font face

Comprendre le rôle majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche pour notre société passe par la prise de conscience des enjeux globaux que nous devons collectivement surmonter dans les décennies à venir. Ces difficultés ne seront dépassées que par la connaissance et par notre capacité à développer notre créativité pour trouver des solutions aux nouveaux problèmes qui nous sont posés.

Il y a donc un besoin impérieux d'accroître les savoirs et la culture et de les transmettre au plus grand nombre. Les problèmes qui se posent à nos sociétés nécessitent des travaux de recherche dans l'ensemble des disciplines. Les questions complexes du climat, de l'énergie, de l'accès à l'eau et à la nourriture, de l'évolution de la démocratie et des droits humains appellent des réponses qui embrassent et interconnectent l'ensemble des champs de la connaissance humaine.

Si notre propos n'est pas d'essayer ici d'identifier les enjeux globaux auxquels l'humanité sera, ou est d'ores et déjà, confrontée, on peut, pour donner un cadre à notre réflexion, rappeler les 17 objectifs de développement durables de l'Organisation des Nations Unies (ONU) que le monde est censé atteindre en 2030 ! Ces objectifs sont présentés sur le tableau suivant :

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'enseignement supérieur et la recherche sont nos meilleurs leviers pour parvenir à ces objectifs. Au niveau national comme international, il convient de promouvoir l'enseignement supérieur, la recherche libre et la coopération scientifique pour que la connaissance contribue au développement humain.

Faire de l'enseignement supérieur et de la recherche des biens collectifs

Comment s'assurer que le développement des connaissances et leur diffusion au plus grand nombre soient les plus massifs et efficaces possible ? Comment reconstruire notre système éducatif et notre recherche pour que chacune et chacun d'entre nous puisse exprimer son plein potentiel et en retour participe à l'amélioration des conditions d'existence par l'accroissement global des connaissances et de la culture humaine ?

Pour l'UNSA Éducation, ces questions conduisent à une réponse évidente, celle déjà formulée à l'article 13 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 appartenant au bloc de constitutionnalité :

« La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État. »

Il est donc du devoir de la Nation d'investir dans l'éducation afin qu'elle soit accessible à toutes et tous. Et puisque, par essence, il ne peut y avoir d'enseignement supérieur public sans recherche publique, l'UNSA Éducation juge que la Nation doit également garantir leur financement.

C'est en donnant l'accès à toutes et tous à la formation et au cursus de son choix sans frein, en particulier financier ; en dotant les établissements publics des moyens nécessaires à l'exécution de leurs missions ; en assurant une recherche publique libre et foisonnante et en soutenant la diffusion de la science vers la société que nous arriverons à affronter collectivement l'avenir.

Le financement de l'État doit donc être à la hauteur des besoins et ne pas se défausser sur l'investissement privé. Ce financement doit être assuré par des prélèvements obligatoires visant à une redistributivité réelle et une contribution juste de chacun. Dans ce cadre, il serait bon que soit enfin mis en place une réelle taxation de la finance et du capital qui serait à la hauteur des enjeux que doit affronter notre société.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE



Propositions pour l'enseignement supérieur et la recherche



Une allocation d'étude universelle

La crise sanitaire a fait éclater au grand jour la grande précarité d'une partie de notre jeunesse. En particulier, bon nombre d'étudiantes et d'étudiants éprouvent de grandes difficultés économiques de nature à mettre en danger leur santé et à hypothéquer fortement la réussite de leurs études.

Ainsi, avant cette crise, plus d'un quart des étudiants estimaient ne pas avoir les moyens financiers pour couvrir leurs besoins¹. L'observatoire de la vie étudiante² considère que 40% exercent une activité rémunérée en plus de leurs études et la moitié de ceux-ci la juge indispensable pour vivre. En temps normal, 16% des étudiants sautent des repas pour raisons financières³. La crise sanitaire a aggravé singulièrement cette situation. On note également, avant la pandémie, qu'un tiers des étudiantes et étudiants renonçaient à des soins faute d'argent. En outre, 37% présentaient des signes de détresse psychologique. Enfin, un tiers d'entre eux résident en moyenne chez leurs parents, chiffre en hausse d'année en année.

La présentation rapide de ces chiffres révélateurs montre à quel point il est de plus en plus difficile pour notre jeunesse d'étudier sereinement dans notre pays. Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur restent, malheureusement, d'actualité. La commission nationale consultative des droits de l'homme le souligne une nouvelle fois dans « Avis pour un enseignement supérieur respectueux des droits fondamentaux : se doter des moyens de cette ambition » qu'elle a rendu en mai 2021⁴.

Si la France souhaite préparer son avenir et relever les défis qui se dressent devant elle en s'appuyant sur ses plus sûrs leviers que sont la formation et la recherche, elle doit, en priorité, donner à toutes les citoyennes et à tous les citoyens les conditions matérielles pour accéder au cursus de leur choix et favoriser la réussite.

Ainsi, l'UNSA Éducation revendique la mise en place d'une allocation d'études universelle. Comme son nom l'indique, tous les étudiants et toutes les étudiantes pourraient en bénéficier. Elle nécessiterait de revoir entièrement le système d'aides actuel, ce dernier manquant singulièrement de lisibilité et d'efficacité. Cette allocation devrait être orientée vers la réussite dans le cadre d'une équité mieux aboutie. Elle intégrerait la reconnaissance d'un véritable statut « étudiant » prenant en compte les contraintes spécifiques (stages, mobilités, logique des semestres, décohabitation familiale, séjour à l'étranger, notion de zone territoriale...). La reconnaissance de leur autonomie pourrait, naturellement, interférer sur les allègements fiscaux actuels et nécessiterait l'adaptation des taxes, impôts et prélèvement sociaux rendus plus équitables et progressifs et donc redistributifs.

1 http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2021/01/Brochure_Reperes_2020.pdf

2 <http://www.ove-national.education.fr/>

3 <https://www.vie-publique.fr/eclairage/273517-etudiants-queelles-conditions-de-vie>

4 <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=YTVcvdhkGHtWfab16walu3X4XszLWmFmdpFXxsOXXVg=>



L'UNSA Éducation rappelle son profond attachement au principe républicain d'égalité des chances face à l'accès à l'enseignement supérieur. L'allocation d'études universelle, dans sa modulation et dans ces critères devra viser efficacement à l'atteinte de cet objectif impérieux.

Cette nécessité d'être au plus près des plus démunis doit conduire également au renforcement du rôle et de l'action du réseau des œuvres universitaires. Ce dernier a prouvé son efficacité durant la crise sanitaire (référents étudiants, renforcement des services sociaux, abondement des aides d'urgence, gels des loyers, repas à 1€, dons alimentaires, accompagnement, psychologique). Les CROUS doivent rester les opérateurs incontournables de l'État dans la mise en œuvre de sa politique sociale à destination des étudiantes et des étudiants.

En permettant à chacune et chacun d'exploiter pleinement ses capacités, en limitant les freins et les biais, la France s'assurerait d'un meilleur futur pour l'ensemble de sa société.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE



Propositions pour l'enseignement
supérieur et la recherche



Sortir du classement de Shanghai et de sa logique !

Le classement de Shanghai qui se propose, sur des critères propres et définis par la Chine, de hiérarchiser les universités à travers le monde, a conduit à de profondes modifications de l'enseignement supérieur français. On peut malheureusement faire le constat qu'une grande part des politiques conduites en France pour l'enseignement supérieur et la recherche avait pour principal objectif celui de faire progresser les établissements et universités françaises dans ce classement sans cependant donner les moyens à ces établissements de s'améliorer réellement. Le but était donc d'obtenir de meilleurs rangs dans ce classement fourni par un pays tiers. La stratégie fut celle du regroupement d'établissements sous une même entité pour gonfler en premier lieu les critères bibliométriques et figurer en meilleure place. Ainsi, à titre d'exemple, l'université de Paris Sud (Paris 11) qui restait proche de la 40^e place est passée à la 14^e avec les établissements du regroupement Paris Saclay. On pourrait s'en réjouir, mais dans les faits, qu'est-ce qui a changé en un an d'intervalle pour les étudiantes et étudiants et pour les personnels de ces établissements ? Est-ce que ces établissements sont devenus subitement meilleurs et remplissent mieux les missions que l'État leur assigne : la formation initiale et tout au long de la vie, la recherche et sa diffusion, l'orientation et la promotion sociale, la diffusion de la culture humaniste, la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et la coopération internationale ? La réponse est non ! On pourrait rétorquer que ce regroupement s'est accompagné d'efforts notables, par exemple dans la construction d'un grand campus sur le plateau de Saclay... mais les conditions de vie étudiante ne sont de toutes façons pas prises en compte dans le classement de Shanghai.

Plus que jamais, les établissements français d'enseignement supérieur n'ont rien à faire dans ce classement. Il n'est finalement qu'un classement de marque et n'a de sens que dans une optique de marchandisation des diplômes. Cette hiérarchisation prend comme étalon le modèle anglo-saxon qui vise à vendre des diplômes à l'opposé du modèle universel que prône notre constitution.

Il faut donc que les établissements sortent de ce classement qui ne leur sert à rien, ne mesure aucunement leur valeur et leur impose un modèle exogène. Si les établissements tiennent à figurer dans un classement, ce qui peut avoir des vertus et du sens, il faut que ce soit le nôtre et qu'il réponde aux problématiques de notre société en mesurant : l'universalisme de l'accès à l'enseignement supérieur, la culture humaniste, la réussite et la qualité de vie des étudiants, la diffusion du savoir pour toutes et tous, la qualité de la recherche, la coopération scientifique, la prise en compte des enjeux de développement durable, etc.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE



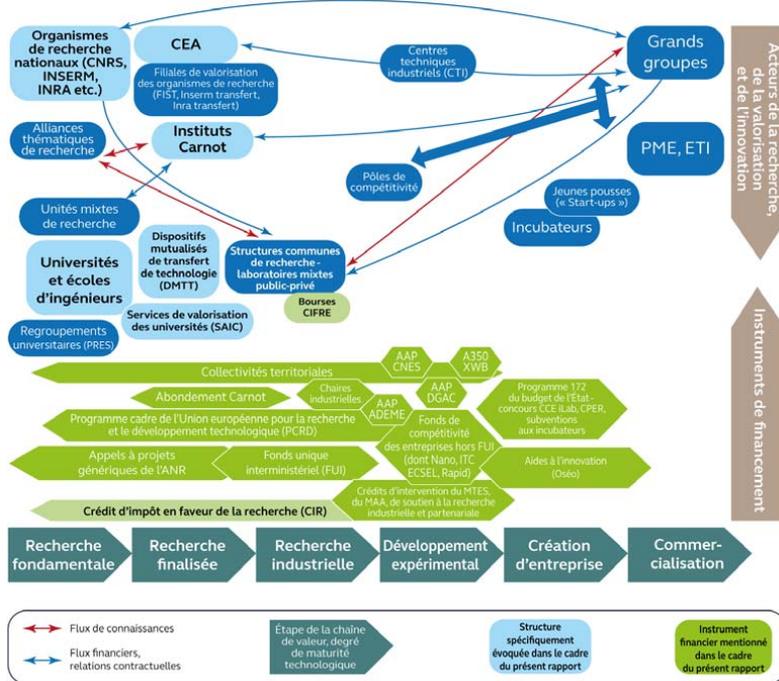
Propositions pour l'enseignement supérieur et la recherche



Améliorer l'écosystème de la recherche et développement

La pandémie de Covid-19 illustre indiscutablement quels rôles la recherche fondamentale et l'innovation peuvent avoir pour nos sociétés. La mise sur le marché en des temps records de plusieurs vaccins, dont ceux à ARN messager totalement innovants, a permis de sauver des milliers de vies... du moins pour celles et ceux qui ont eu la chance d'y avoir accès. Ce que cet exemple montre également, c'est que la recherche et développement (R&D), celle qui améliore les conditions d'existence des femmes et des hommes, repose désormais sur une coopération entre le public et le privé. Pour le dire à grands traits, le privé n'a pas les moyens d'assumer l'ensemble des recherches fondamentales nécessaires au progrès ; le public n'a pas vocation à adapter et déployer ce qui dans la recherche peut être valorisé pour répondre à chaque problématique.

Ainsi, dans un cadre déontologique strict et contrôlé, il faut que les liens qui unissent la recherche publique et la recherche privée soient forts et efficaces afin que collectivement des réponses aux enjeux de sociétés soient proposées. En outre, ce partenariat doit s'appuyer sur une confiance réciproque et des niveaux d'investissement et d'implication public et privé symétriques.



Différents écueils semblent malheureusement caractériser la recherche et développement en France : un sous investissement notable de la sphère privée, en particulier des grands groupes, en comparaison à d'autres pays, et ceci malgré des incitations étatiques couteuses — entre autres par l'intermédiaire du crédit d'impôt recherche (CIR), mais aussi du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) —, un déficit global de confiance entre le public et le privé avec un manque de reconnaissance des docteurs au sein des entreprises de R&D qui persiste et enfin une structuration de la valorisation en France d'une complexité inouïe. Sur ce dernier point, la Cour des comptes avait tenté de schématiser l'ensemble des acteurs et structures jouant un rôle dans la valorisation. Nous reproduisons cette figure qui illustre pour nous l'illisibilité de cet environnement.

Source : Cour des comptes.

Acronymes : ETI : entreprises de taille intermédiaire ; AAP ADEME : appels à projets de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ; ANR : agence nationale de la recherche ; AAP CNES : appels à projets du centre national d'études spatiales ; AAP DGAC : appels à projets de la direction générale de l'aviation civile ; CIFRE : conventions industrielles de formation par la recherche ; CPER : contrat de projets État-Régions ; FIST : société anonyme France Innovation Scientifique et Transfert ; PRCE : projet de recherche collaborative entreprise (programme de l'ANR) ; Labcom : programme de financement de laboratoires mixtes de l'ANR ; PRES : pôles de recherche et d'enseignement supérieur créés par la loi de programme pour la recherche de 2006 ; SAIC : services d'activités industrielles et commerciales des universités ; ITC ECSEL : Initiative technologique conjointe ITC puis ECSEL ; RAPID : régime d'appui à l'innovation duale, compris dans le fonds de compétitivité des entreprises (FCE) hors FUI ; Nano : programme national sur les technologies de production les plus avancées de nanoélectronique, compris dans le FCE hors FUI ; A350XWB : soutien au développement de l'aéronef Airbus A350XWB de ligne long-courrier et gros porteur ; MAA : ministère de l'agriculture et de l'alimentation ; MTES : ministère de la transition écologique et solidaire.

Si la France veut jouer son rôle de pays moteur de l'innovation, rôle que l'on souhaite majeur, elle doit surmonter ces difficultés et proposer des outils et des moyens rationalisés pour une valorisation efficiente. La complexité de la situation actuelle et l'inefficacité des outils proposés pour le transfert de technologies nous conduisent à penser que tout doit être reconstruit de zéro. Cette remise à plat est indispensable et nécessite au préalable que la communauté et les tutelles gouvernementales prennent le temps d'une réflexion profonde. L'objectif doit être la rationalisation des opérateurs, locaux comme nationaux, pour tendre vers un guichet unique. Ainsi, pourrait être portée l'idée d'un hub de la valorisation et de l'innovation à l'interface des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche ainsi que ceux à caractère industriel et commercial, des collectivités et, bien évidemment, des entreprises.

D'autres mesures spécifiques pourraient être déployées, comme, par exemple, la gratuité, pendant une période donnée, de la licence d'un brevet pour un docteur qui a participé à son dépôt par ses activités de thèse et qui crée son entreprise une fois diplômé.

Enfin, il est indispensable de ne pas oublier que nos sociétés doivent bénéficier des avancées de l'ensemble des disciplines scientifiques. Les sciences humaines et sociales ont un rôle majeur et indiscutable à jouer face aux enjeux qui nous font face. Nous devons collectivement promouvoir la valorisation de ce que les sciences humaines et sociales produisent comme connaissances. Cela concerne en outre la conduite des politiques publiques.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE



Propositions pour l'enseignement supérieur et la recherche



Rattraper les inégalités et rééquilibrer le financement des universités

La France a la particularité de posséder un enseignement supérieur très hétérogène. Il existe des établissements de différents types : universités, écoles de commerce, d'ingénieurs, d'architecture, d'art, des formations assurées en lycée, etc. Ces établissements ne dépendent pas tous du ministère de l'enseignement supérieur et sont financés avec de grandes disparités de dotations publiques. On peut également constater que les formations supérieures ne sont pas toutes en lien avec la recherche. Pour que cette diversité soit une richesse, il faut que l'ensemble des établissements soient traités et reconnus par l'État de manière égalitaire. Or, dans ce paysage, la place des universités est singulière. D'abord parce qu'elles accueillent le plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants, ensuite parce qu'elles sont les premiers opérateurs de recherche, enfin, et surtout, parce qu'elles sont bien trop souvent sous-financées. Les universités ont donc cette particularité de représenter le standard d'un établissement du supérieur sans que l'État ne le reconnaisse, dans les faits, pleinement.

A force de dégrader les conditions d'accueil des étudiants, uniquement parce qu'il a été décidé par les gouvernements successifs que l'accroissement du nombre d'étudiants ne serait pas compensé, certains en viennent même à envisager de casser ce qui fait l'essence même des universités et de l'enseignement supérieur : le lien formation-recherche. Ainsi, la Cour des comptes préconise dans son rapport « Les universités à l'horizon 2030 » de pousser le vice de la différenciation entre les universités en conduisant certaines d'entre elles à abandonner les activités de recherche pour former des collèges universitaires. Cette vision de l'enseignement supérieur, à l'opposé de ce que les enjeux imposent, n'est motivée que par des aspects comptables de court terme. Si nous voulons relever les défis auxquels nous sommes confrontés, l'enseignement supérieur doit être au plus près de la recherche et celle-ci doit irriguer l'ensemble des formations. La question posée est donc celle du rapprochement de la recherche à l'ensemble des formations du supérieur, notamment les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), que l'inverse.

Si l'on peut admettre une distinction entre les universités par des colorations disciplinaires différentes, on ne peut accepter, cependant, que les conditions d'étude et d'exercice y soient différentes. Afin de permettre aux étudiantes et étudiants et personnels de travailler dans de bonnes conditions et de préserver une valeur nationale des diplômes, l'État doit consentir à investir de manière homogène sur l'ensemble des établissements et formations. Un rattrapage est nécessaire tant certains établissements ont été laissés pour compte. Ainsi, une convergence de la dépense par étudiant sur celle octroyée pour les CPGE, soit environ 15 000 € par étudiant et par an, doit être mise en œuvre.

Cette augmentation des dotations doit déboucher sur le recrutement de personnels, de toute catégorie, et l'amélioration des conditions d'étude (locaux, équipement et matériel pédagogique, etc.).



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE



Propositions pour l'enseignement supérieur et la recherche



Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

Si notre société a globalement progressé vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes, nous pouvons malheureusement encore faire le constat que cette égalité est loin d'être effective. Pire, de plus en plus de discours politiques réactionnaires tendent à justifier les stéréotypes de genre, voire à en faire l'apologie.

Dans ce contexte, l'enseignement supérieur et la recherche ont un rôle de premier plan à jouer dans la lutte contre le sexisme et les discriminations de genre ; rôle sur lequel l'État doit s'appuyer mais aussi promouvoir. Par ses activités de recherche, la communauté scientifique permet d'identifier, de quantifier et d'expliquer les discriminations liées au genre. Cette recherche offre non seulement les outils nécessaires à la déconstruction des idées reçues, mais encore, permet de déterminer là où des écarts de traitements existent entre les femmes et les hommes. Ainsi, et du fait de son lien consubstantiel avec cette recherche, l'enseignement supérieur doit être le premier lieu où cette connaissance scientifique est transmise. Transmise d'abord aux étudiants et étudiantes, mais aussi à l'ensemble des directions d'établissements et aux personnels. En outre, par l'ouverture sur la société de l'enseignement supérieur, ouverture qui reste à parfaire, voire à construire, l'ensemble de ces faits scientifiques doivent être accessibles à l'ensemble des citoyens et citoyennes.

Forts de toute cette expertise scientifique sur cette problématique de l'égalité femmes-hommes, l'État et nos établissements doivent être exemplaires. Cette exemplarité doit se manifester par la correction de toutes les inégalités observées (salariales, accès aux postes de responsabilité et aux promotions, conditions de travail, etc.), mais aussi par des actions visant à lever les biais de genre et l'autocensure des étudiantes et étudiants dans leur orientation scolaire et leur choix de formation dans le supérieur.

Cet enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes nécessite en outre que l'État y consacre les moyens nécessaires ! À ce titre, les ambitions louables affichées par le Plan national d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ne sont pour l'instant pas suivies des moyens adaptés à leur mise en œuvre. Pourtant, l'UNSA Éducation rappelle que l'égalité entre les femmes et les hommes¹ a été déclarée grande cause du quinquennat le 25 novembre 2017.

¹ https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/PNA_2021_13_1385189.pdf



Les organismes de recherche

La France a cette particularité, toute relative, de posséder des opérateurs publics de différents types pour mener les activités de recherche. Ainsi, aux côtés des universités, écoles et autres établissements du supérieur qui ont des activités de recherche, nous retrouvons les organismes nationaux publics de recherche : le CNRS¹, l'IFSTTAR², l'INED³, l'INRAE⁴, l'INRIA⁵, l'INSERM⁶, l'IRD⁷ et l'IRSTEA⁸. Bien plus que de simples agences de moyens comme nous en trouvons dans d'autres pays, ces organismes emploient plus de 56 000 agents, le CNRS étant même l'établissement le plus important en nombre de personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La complémentarité de l'ensemble de ces acteurs de la recherche, entre la pluridisciplinarité de certains et la spécificité plus forte des autres, leur ancrage local ou leur faculté à mailler le territoire national, doivent être vus comme autant d'atouts pour notre pays. Chaque acteur peut se prévaloir de points forts propres qui font collectivement la richesse du système français de recherche publique au profit des citoyennes et citoyens et dont notre pays a plus que jamais besoin pour faire face aux enjeux globaux.

Bien sûr, les relations entre ces différents établissements mériteraient, parfois, d'être mieux pensées, d'être rendues plus fluides et respectueuses. Cependant, la France doit être en mesure de capitaliser sur ses atouts et cultiver cet héritage, sans le déséquilibrer ni calquer sans imagination un modèle exogène importé d'autres pays. Les opérateurs n'ont donc pas à être hiérarchisés ni à être opposés, tout au contraire.

Pour l'UNSA Éducation, il est essentiel de prendre de la hauteur et rappeler le rôle indispensable de la recherche pour répondre aux problématiques de sociétés. Les citoyennes et citoyens comptent indistinctement sur l'ensemble des opérateurs de recherche pour apporter des solutions aux problèmes qui se posent à eux. Les questions concernant l'opérateur qui a la signature principale sur les publications ou de savoir qui dépose le brevet n'ont finalement aucun sens entre opérateurs publics !

- 1 CNRS : Centre national de la recherche scientifique
- 2 IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
- 3 INED : Institut national d'études démographiques
- 4 INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- 5 INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique
- 6 INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale
- 7 IRD : Institut de recherche pour le développement
- 8 IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE



Propositions pour l'enseignement supérieur et la recherche



Pour une formation tout au long de la vie accessible à toutes et tous

La période actuelle nous apprend combien nos sociétés peuvent être fragilisées par la complexité des événements qui s'imposent à elles. La brutalité de la pandémie de Covid-19 a modifié nos vies et notre relation au travail. Elle a désorienté beaucoup d'entre nous. Du jour au lendemain, nous avons eu à appréhender des concepts et des notions complexes et inédits, à endurer le doute et à accepter de voir la connaissance scientifique se construire sous nos yeux. Fort logiquement, ceci n'a pas été sans heurt. Les problématiques qui ont émergé de la pandémie, comme toutes celles des enjeux globaux, ne peuvent se surmonter sereinement que par la connaissance et la formation du plus grand nombre de citoyennes et citoyens. Le développement et la diffusion des savoirs sont les moyens principaux pour les sociétés de dépasser les difficultés qui se dressent devant elles.

Cette transmission des connaissances ne peut plus reposer uniquement sur la formation initiale des étudiantes et étudiants. Parce que les connaissances n'ont jamais évolué aussi vite que maintenant et parce que les besoins des citoyennes et citoyens, dans leur vie professionnelle comme dans leur vie sociale, sont de plus en plus importants et souvent inédits, l'enseignement supérieur se doit d'être ouvert et accessible à toutes et tous tout au long de la vie.

Universités et écoles se doivent donc d'être pleinement et davantage accessibles, et à même d'accompagner dans leur projet toutes celles et ceux qui souhaitent acquérir de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences. Un tel accompagnement aurait vocation à construire un parcours adapté à chacune et chacun, allant du simple auditeur libre, sur quelques cours choisis, à un cursus diplômant ou certifiant. Cette ouverture sur la société de l'enseignement supérieur permettrait notamment l'émancipation culturelle des femmes et hommes, une lutte efficace contre le fléau des fausses nouvelles et l'adaptation de toutes et tous aux nouveaux métiers dont on anticipe encore mal l'émergence.

Bien évidemment, entreprises et employeurs peuvent être considérés comme les premiers bénéficiaires d'un accroissement des compétences de leurs salariés et, à ce titre, doivent assumer le coût des formations dispensées tout au long de la vie dans le cadre professionnel. En outre, ces périodes de formation professionnelle ne doivent pas se limiter à une mobilité de métier mais également servir de leviers vers le développement personnel et professionnel pour toutes et tous.

Cependant, cela serait une erreur de ne considérer la formation tout au long de la vie que par ces deux externalités que sont l'augmentation des ressources propres des établissements et la montée en compétence des salariés. L'UNSA Éducation milite pour que les établissements de l'enseignement supérieur s'ouvrent davantage et avec facilité à toutes et tous : simples citoyens curieux, demandeurs d'emploi souhaitant se reconvertir ou salariés désireux d'accroître leurs compétences.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE



Propositions pour l'enseignement supérieur et la recherche



Exemplarité environnementale des structures de recherche et d'enseignement

Les structures de recherche et d'enseignement, notamment à l'Université, sont par définition des lieux de production et de transmission des savoirs et innovations technologiques et sociétaux. Par essence, la recherche et l'enseignement supérieur se doivent d'être exemplaires afin de contribuer à guider le reste de la société vers un monde meilleur. Autrement dit, l'enseignement supérieur et la recherche doivent être en avance sur leur temps.

Or, le constat, par exemple, de la vétusté des bâtiments et leur mauvaise performance énergétique, l'absence d'un plan de suivi et d'amélioration de leurs consommations énergétiques (par la rénovation énergétique, la sensibilisation et la prévention) et l'insuffisance de lieux d'expérimentations à visée scientifique et éducative (tels que pose de capteurs de pollution ou de consommation, avec association de projets d'étudiants) montrent que la réalité actuelle est à considérer avec sérieux. Les transformations qu'appellent cet état des lieux doivent se faire à l'échelle locale des universités et des établissements et en coopération avec les personnels et les étudiants¹.

Le manque de ressources économiques et humaines pour s'emparer de cette tâche est la principale cause du retard pris dans ces domaines. L'UNSA Éducation souhaite donc voir un investissement massif pour la rénovation de ces entités, autant d'un point de vue structurel qu'organisationnel. Voici ainsi quelques exemples de propositions que l'UNSA Éducation souhaiterait défendre :

- Rénovation du bâti de l'enseignement supérieur pour mettre aux normes environnementales les presque 20 millions de mètres carrés du parc immobilier (20% du bâti de l'État) dont les performances énergétiques et fonctionnelles sont peu satisfaisantes² ;
- Participer à la réalisation d'un bilan carbone annuel de chaque structure d'enseignement et de recherche, accompagné d'un plan d'amélioration, des laboratoires, universités ou écoles. Ces bilans sont chronophages et complexes et nécessitent donc formation, accompagnement et financement ;
- Promouvoir les projets de suivi et d'affichage des consommations et émissions, notamment avec des composantes pédagogiques et scientifiques, à l'aide d'appels à projet dédiés qui pourront être remportés par des étudiants pour sensibiliser la jeune génération et/ou des collègues ;

¹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/rapport-former-aux-enjeux-de-la-transition-ecologique-dans-l-es-pdf-16808.pdf>

² http://www.senat.fr/rap/r20-842/r20-842_mono.html



- Porter la réflexion pour contribuer avec les collectivités à développer le transport en commun intra-campus et intercampus, les pistes cyclables menant et traversant les universités et promouvoir le covoiturage entre collègues par des incitations économiques. La création de pistes cyclables sûres et agréables, mais aussi d'abris à vélos, constitue un investissement abordable générant rapidement et à la fois des réductions de la pollution, du stress et des problèmes de santé, tout en améliorant le bien-être au travail et la rapidité de déplacement. La création de nouvelles lignes de transport en commun est un investissement plus conséquent mais qui peut favoriser les collaborations scientifiques et pédagogiques, tout en ayant des avantages similaires au développement du vélo.

Par le financement ponctuel mais massif de ces actions, nous pourrions rendre les universités et les établissements publics d'enseignement supérieur plus attractifs, plus durables et plus exemplaires. Les potentiels gains économiques, environnementaux et sociaux seront nombreux et substantiels.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE



Propositions pour l'enseignement supérieur et la recherche



Pour une Europe de l'enseignement supérieur et de la recherche

Dans un monde en pleine mutation et où les tensions entre les pays sont exacerbées, l'Europe fait figure de modèle de société démocratique. Notre modèle européen reste fragile et doit continuellement composer avec la montée des extrêmes et des tentatives de déstabilisations venant de régimes autocratiques.

Dans ce contexte, l'Europe doit savoir user de soft power pour asseoir sa diplomatie et consolider son modèle démocratique. En outre, les enjeux mondiaux qui se profilent -dérèglement climatique, mouvement de masse de population, pollution, épidémies, guerres, etc. nécessitent et nécessiteront de plus en plus une coopération forte, des échanges scientifiques et un partenariat basé sur un respect réciproque entre les États européens et le monde.

Pour l'UNSA-Éducation se pose donc la question du développement d'un enseignement supérieur et d'une recherche européens forts et profondément interconnectés. Les pays européens doivent accélérer leurs efforts pour lier leur enseignement supérieur et recherche et pour associer leurs établissements. Pour l'UNSA-Éducation, nous devons accroître les codiplomations entre établissements européens, les mobilités des étudiantes, étudiants et de tous les personnels, le partage de projets de recherche et d'équipements scientifiques européens, etc.

Les universités européennes sont un premier pas encourageant mais pour l'UNSA-Éducation, il faut aller encore plus loin. Les établissements européens doivent partager leurs ressources, notamment pédagogiques et scientifiques, et ouvrir gratuitement le maximum de celles-ci aux citoyennes et citoyens du monde. La diffusion de notre culture humaniste et scientifique est un instrument de première importance de la diplomatie européenne, nul ne doit la mésestimer. Le programme Horizons Europe doté de 95,5 milliards d'euros sur 7 ans est un pas important pour consolider l'espace européen de la recherche, mais il est essentiel de créer de nouvelles synergies dans les domaines stratégiques pour l'avenir, dans les sciences humaines et sociales, sur la place des sciences dans nos sociétés, indispensables pour faire face aux enjeux actuels et futurs.

L'Europe doit également être une terre d'accueil privilégiée pour les personnels qui ne peuvent mener librement leurs activités scientifiques et vivent des situations dramatiques dans leur propre pays. Cette solidarité est un des meilleurs moyens de nous assurer d'un avenir meilleur pour l'ensemble des sociétés du monde.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & RECHERCHE



Propositions pour l'enseignement supérieur et la recherche

